

# Passeport biométrique



Vous pouvez effectuer votre demande de passeport biométrique dans toutes les mairies pourvues de stations biométriques ([voir la liste des mairies équipées](#) - **attention Beauchamp ne délivre pas de passeport**). Afin de pré-remplir le dossier, veuillez vous connecter au site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr). Le délai pour faire le passeport dépend de la période et du lieu.

## ▼ Contenu

### Pièces à fournir

#### Personne majeures

##### Première demande de passeport - Originaux et photocopies

- 1 photo d'identité couleur répondant à la norme iso/iec 1974-5: 2005 visage bien dégagé, de face, tête nue, très récentes, non scannées, parfaitement identiques, sur fond neutre clair, sans lunettes ou avec des verres clairs.
- Carte nationale d'identité sécurisée ou une carte non sécurisée en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans, si vous ne disposez pas de l'une de ces pièces, merci de fournir un acte de naissance datant de moins de 3 mois (original).
- justificatif de domicile daté de moins de 3 mois, à vos nom et prénom. (quittance de loyer, télécom, edf, impôts, portable, assurances, acte notarié, feuille de salaire, sauf rib).
- 1 timbre fiscal de 86 €.

##### Renouvellement du passeport ou en cas de perte, de vol - Originaux et photocopies

- 1 timbre de 86 € (en cas d'inscription d'enfant sur le passeport, vérifier la date de validité inscrite à la dernière page de votre passeport).
- 1 photo d'identité couleur répondant à la norme iso/iec 1974-5 : 2005 visage bien dégagé, de face, tête nue, très récentes, non scannées, parfaitement identiques, sur fond neutre clair, sans lunettes ou avec des verres clairs.
- Carte nationale d'identité sécurisée ou une carte non sécurisée en cours de validité ou périmée depuis moins de deux ans, si vous ne disposez pas de l'une de ces pièces, merci de fournir un acte de naissance datant de moins de 3 mois (original)
- justificatif de domicile daté de moins de 3 mois, à vos nom et prénom (quittance de loyer, télécom, edf, impôts, portable, assurance, acte notarié, feuille de salaire, sauf rib)
- passeport périmé (en cas de renouvellement)

#### Personnes mineures

##### originaux et photocopies

- Timbre fiscal : 42 € pour les mineurs à partir de 15 ans, 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans  
pièce d'identité du représentant légal accompagnant l'enfant jugement désignant la personne

exerçant l'autorité parentale, en cas de divorce, séparation de corps ou décision judiciaire

- 1 photo d'identité couleur répondant à la norme ISO/IEC 1974-5 : 2005 visage bien dégagé, de face, tête nue, très récentes, non scannées, parfaitement identiques, sur fond neutre clair, sans lunettes ou avec des verres clairs justificatif de domicile daté de moins de 3 mois

### **Première demande de passeport - Originaux et photocopies**

- Fournir la carte nationale d'identité sécurisée ou une carte non sécurisée en cours de validité ou périmée depuis moins de deux ans, si vous ne disposez pas de l'une de ces pièces, merci de fournir un acte de naissance datant de moins de 3 mois (original)

### **Renouvellement du passeport - Originaux et photocopies**

- Fournir le passeport périmé.
- Si l'enfant n'a ni carte nationale d'identité, ni passeport sécurisé, fournir une copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois (original).

### **En cas de perte ou de vol, merci de fournir :**

- originaux et photocopies déclaration de vol délivrée par le Commissariat de Police,
- déclaration de perte délivrée par la Mairie au moment du dépôt du dossier.

### **Cas particuliers**

- Si vous êtes hébergé, originaux et photocopies pièce d'identité de l'hébergeant, attestation de l'hébergeant certifiant qu'il vous héberge depuis plus de 3 mois justificatif de domicile daté de moins de 3 mois de l'hébergeant.
- Si vous êtes né(e) en France ou à l'étranger de deux parents nés à l'étranger, un certificat de nationalité française sauf si cette mention figure en marge de votre acte de naissance.

### **Délai**

Prévoir un délai de 3 semaines minimum entre le dépôt de la demande et le retrait du passeport, pendant la période de lancement du passeport biométrique.

### **Durée de validité**

La validité du passeport est de 10 ans pour un majeur et de 5 ans pour un mineur.

► Liens utiles